

PRESENTATION DU COURS “MONNAIE ET CREDIT”

Pourquoi les opérations de crédit sont-elles naturellement risquées ? Quelle serait la mission de la Banque centrale dans la sauvegarde de la stabilité du système financier face aux risques liés aux opérations de crédit ? Quel type de relations existe-t-il entre la Banque centrale et les établissements de crédit au Liban ?

A ces questions, et d'autres, ce cours essaie de répondre en retraçant les enjeux liés au mécanisme des opérations de crédit. Il traite principalement de deux thèmes :

- 1) Les opérations de crédit et le concept du risque. En complément au thème précédent, ce thème pose le risque comme inhérent à toute opération de crédit. En effet, le risque de crédit, inversement lié à la capacité de remboursement du débiteur, est de nature à exposer les établissements financiers au risque d'illiquidité et celui d'insolvabilité. A cet effet, ces établissements sont astreints à un ensemble de règles déterminées à l'échelle internationale, tels les différents accords de Bâle, ou par les pouvoirs publics nationaux.

Cas d'application : la sélection adverse et l'aléa moral dans les opérations de crédit.

- 2) La Banque centrale comme « prêteur en dernier ressort ». En réponse au risque de crédit, ce thème retrace la mission de la Banque centrale visant à stabiliser le système financier du pays. Face aux défaillances du marché, l'institution « suprême » dans ce système hiérarchisé, qu'est la Banque centrale, représente l'ultime recours du système financier. En contrepartie, la Banque prend les dispositions incitatives, voire parfois dissuasives, à l'égard des établissements financiers du pays.

Cas d'application : le secteur bancaire au Liban.

Référence : MISHKIN, Frederic, Monnaie, banque et marchés financiers, Pearson Education France, 10^{ème} édition, 2013.